

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 97 (1988)
Heft: 4

Artikel: Le CICR, bonne conscience de notre pays?
Autor: Nova, Sylva / Bergomi, Bruno
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682015>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTERVIEW

Un ancien délégué du CICR parle de son expérience au Liban

Le CICR, bonne conscience de notre pays?

Quel est l'impact de l'action du CICR dans les zones de conflit? Son efficacité est-elle réelle? *Actio* s'est entretenu avec Bruno Bergomi, journaliste à la Radio-télévision suisse italienne, délégué du CICR au Liban de 1983 à 1985, qui a passé en tout 14 mois sur le terrain.

Propos recueillis
par Sylva Nova

Réd.: *Tout d'abord, comment êtes-vous entré en contact avec le CICR?*

B. Bergomi: Une fois mes études terminées, j'ai toujours pensé partir en mission pour le CICR. J'ai dû attendre quelques années, le temps de vivre ma première expérience professionnelle et de consolider mon bagage linguistique. Par la suite, en 1982, en raison de l'invasion du Liban par Israël, la demande en délégués s'est considérablement accrue et ma candidature a été prise en considération. J'ai donc commencé mon activité au CICR, en restant d'abord au siège même pendant trois mois, où je me suis occupé de diverses démarches concernant le Liban. Puis, j'ai été envoyé en mission.

Durant cette première année au Liban à quelles situations avez-vous été confronté?

Pendant les six premiers mois de l'année 1983, j'ai travaillé au camp Insar. Notre délégation, basée à Tyr, ville située au sud du pays, y visitait chaque jour 5000 à 6000 prisonniers, Palestiniens et Libanais, qui bénéficiaient de la protection spéciale du CICR. Cela faisait des années que le CICR n'avait pas visité un nombre aussi considérable de prisonniers, et cela a été pour moi une expérience importante et passionnante, même si les conditions de vie étaient plutôt dures. J'ai été ensuite transféré pour trois mois directement sur le terrain des affrontements, à Beyrouth. La ville était alors déchirée par la lutte que se livraient Druzes et Chrétiens-Marionites. Je devais me déplacer en compa-



Beyrouth, octobre 1983: attentat contre le quartier général américain. (Photo: CICR)

gnie d'autres délégués dans des zones dangereuses, avec comme seule protection l'emblème de la Croix-Rouge, expliquant aux belligérants de bien vouloir nous laisser passer. Nous transportions des couvertures, des vivres, des médicaments, ou aidions les ambulances à se frayer un passage vers les hôpitaux vers

lesquels étaient transférés les blessés. Puis, en septembre, avec le retrait des troupes israéliennes, le conflit entre Druzes et Chrétiens-Marionites devint encore plus violent. En octobre, à Tripoli, au nord du pays, éclata le premier conflit interne palestinien. Les factions palestiniennes hostiles à Arafat (qui dut quitter Tripoli),

soutenues par la Syrie, d'une part, et les groupes d'intégristes islamistes d'autre part, se disputèrent le territoire. A ce moment-là, je fus envoyé à Tripoli, où notre délégation s'occupa d'environ 200 000 personnes, qui quittaient la ville pour trouver refuge dans les campagnes environnantes. Deux ans plus tard, en 1985, je fus à nouveau envoyé au Liban par le CICR. Je revins à Tripoli pour deux mois, comme responsable de l'antenne locale, depuis laquelle nous poursuivîmes nos activités de protection et d'assistance en faveur des factions pro- et anti-syriennes.

Quelles étaient alors les tâches que le CICR devait assumer au Liban?

Outre l'assistance au sens large de la population civile et la protection des prisonniers, il y avait les activités proprement médicales. Même si de ce point de vue il n'y avait et il n'y a toujours pas de problème en ce qui concerne le nombre d'hôpitaux, l'intervention du CICR se révéla particulièrement significative par exemple durant l'évacuation des blessés par la Croix-Rouge libanaise, et par le soutien accordé à cette même Croix-Rouge libanaise, qui réalise un énorme travail, ou bien encore par la remise de matériel médical et de médicaments aux hôpitaux. Le travail accompli par la délégation du Liban depuis 18 ans est extrêmement important pour faire face au nombre croissant de victimes de cette tragique réalité.

Une présence déterminante, mais qui comporte des risques importants?

Je suis convaincu que la présence du CICR est déterminante, même si ce dernier ne possède pas une baguette magique lui permettant d'instaurer la paix. L'activité constante du CICR aide beaucoup de gens, sauve de nombreuses vies humaines, dont l'intégrité est constamment mise en danger par un conflit plus qu'idéologisé; il suffit de penser que plus d'une cinquantaine de groupes armés sont mobilisés. Dans de pareilles conditions, il est tout à fait évident que le délégué du CICR doit assumer un certain nombre de risques.



Au centre de Beyrouth, la guerre appartient à la vie quotidienne.
(Photo: CICR)

L'emblème de la Croix-Rouge a-t-il encore un sens dans ces régions chaudes et constamment en surchauffe?

Incontestablement, faire passer le message de la Croix-Rouge dans ces régions n'est pas chose aisée, mais, compte tenu de la situation difficile, le CICR s'en sort bien: sa mission est reconnue et acceptée, même si certaines bavures, comme par exemple la non observance du signe protecteur de la Croix-Rouge, pourrait faire penser le contraire.

Le retour dans son pays du délégué peut-il créer des difficultés sur le plan professionnel?

Je voudrais dire avant toute chose que cette expérience au Liban a été pour moi particulièrement fructueuse et que je serais prêt à repartir pour une autre mission, même si mon travail actuel de journaliste m'apporte toute satisfaction. Le problème, c'est de concilier les deux activités, ou de réussir à obtenir des garanties suffisantes afin de pouvoir réintégrer son ancien emploi au retour de mission. Personnellement, jusqu'à maintenant, je n'ai pas eu de grands problèmes dans ce sens et les responsables de la télévision suisse italienne se sont montrés particulièrement compréhensifs. Il n'en reste pas moins que le problème de la conservation de son emploi auquel le délégué est confronté est complexe. Je pense que pour améliorer la situation, il faudrait intensifier les rapports entre le CICR et

notamment des possibilités de solution. En revanche, la guerre en général, en particulier dans les régions où je me trouvais en mission, détruit tout, même ce qui tourne autour d'elle, et semble, après deux décennies, être irrémédiablement devenue un mode de vie de ces populations.

Que représente pour vous le CICR?

Avec toutes les critiques que l'on peut éventuellement faire à l'institution comme telle, du strict point de vue de



Bruno Bergomi au travail, au siège de la Radio-télévision de la Suisse italienne. Son nom est toujours enregistré dans l'ordinateur du CICR à Genève.
(Photo: RTSI)

des entreprises suisses ou faire davantage comprendre à ceux qui se trouvent à la tête des administrations de l'Etat ou paraétatiques qu'ils pourraient fournir des délégués potentiels, les sensibiliser à la signification d'une mission, et mieux régler les rapports de travail entre les deux parties.

Quelle expérience avez-vous retenue du Liban?

Face aux réalités diverses et tragiques auxquelles on est confronté, on apprend à relativiser la vie, à redonner une nouvelle dimension à nos problèmes de tous les jours, à avoir une vision plus large du monde. Sur le plan philosophique, à l'échelle de notre planète, une expérience de délégué permet de ressentir avec une conscience presque épidermique le vrai problème de notre monde: la guerre. La pollution, par exemple, qui représente une grave catastrophe pour l'humanité, offre raison-

nement interne et non de celui de son mandat international, il est incontestable que le CICR est très efficace par rapport aux autres grandes institutions qui travaillent plus ou moins dans les mêmes domaines. Pour donner un exemple, si le CICR commande un camion de riz, quatre jours plus tard, le délégué est en mesure de procéder aux livraisons et de vérifier les distributions. La petite efficacité helvétique se remarque tout de suite. Personnellement, je suis parti en mission particulièrement enthousiaste pour le travail qui m'attendait. Mais, je n'ai jamais voulu changer le monde par le biais de la Croix-Rouge. Je dirais que ma position de journaliste, fonction par essence critique et constructive devant les faits et les choses, me mettait dans une situation de recherche de vérifications. Sur le terrain déjà et après mon retour en Suisse, la considération que j'avais

pour le CICR s'est renforcée et j'ai trouvé des arguments supplémentaires pour consolider mon jugement envers l'institution. En réalité, vivant en Suisse, un pays qui dans certains domaines n'est pas forcément exemplaire, je me rends compte que le CICR donne une image positive du pays et me semble être à ce titre notre bonne conscience.

L'ancien délégué et le journaliste ne s'opposent-ils pas parfois?

J'aurais pu exploiter mon séjour au Liban pour quelques activités journalistiques, par le biais des canaux qui me sont familiers, mais je me trouvais toujours dans une position ambiguë, entre ma fonction de journaliste de la télévision et celle de délégué du CICR. Je sais que le CICR travaille dans la discrétion et j'ai toujours et ai encore des scrupules envers l'institution. Néanmoins, j'accepte tous les ans l'invitation de l'école d'infirmières-assistantes de Giubiasco, pour parler devant les élèves des activités du CICR, des principes et de l'organisation de la Croix-Rouge. En tant qu'ancien délégué, je fais partie de l'AAD, Association des anciens délégués, un groupe qui a une fonction importante entre le CICR et la réalité helvétique, surtout en ce qui concerne le recrutement de jeunes délégués. Je crois que l'AAD est une courroie de transmission, une indispensable source de renouvellement. Pour le moment, les anciens délégués du Tessin, environ une dizaine, sont membres de la section de Zürich, mais nous sommes en train d'étudier la possibilité de fonder au Tessin une section de l'AAD.

Votre valise est-elle prête?

Mon nom est dans l'ordinateur à Genève. On m'appelle en moyenne deux à trois fois par année pour le Liban, mais j'aimerais bien aller ailleurs, en Afrique par exemple, pour une mission d'urgence de plusieurs mois. □